



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 04 avril 2024 à 19 heures 30 minutes  
Salle du conseil municipal

**Présents :**

Mme CANE Nathalie, M. CHAUVIERES Morgan, Mme CLAU Nadine, Mme DABAN Marie-Françoise, M. FOSSEZ Eric, M. GROSSET Ludovic, Mme GUESDON Nicole, Mme KRIMM Delphine, Mme MOREL Michelle, M. PEYRUSSE Jean-Luc, M. PREVEDELLO Xavier

**Procuration(s) :**

Mme FALGA Karine donne pouvoir à Mme CANE Nathalie, M. MIETTE Pierre donne pouvoir à Mme MOREL Michelle

**Excusé(s) :**

Mme FALGA Karine, M. MARIOT Alexandre, M. MIETTE Pierre

**Secrétaire de séance :** Mme CLAU Nadine

**Président de séance :** M. PREVEDELLO Xavier

**1 - Approbation PV dernière séance**

VOTE : Adopté à l'unanimité

**2 - Vote du compte de gestion 2023**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**3 - Vote du Compte administratif 2023**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**4 - Affectation résultat 2023**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**5 - Vote taxes locales 2024**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**6 - Vote Subventions 2024**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Un budget complémentaire est prévu pour les porteurs de projet qui déposeront un dossier de demande de subvention en cours d'année.

**7 - Fongibilité des crédits**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**8 - Vote Budget primitif 2024**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**9 - Prime pouvoir d'achat**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### **10 - Création 1 emploi permanent**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### **11 - CCTC - Demande de fonds de concours**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### **12 - Convention panneaux affichage**

Le conseil municipal ne valide pas l'implantation d'un nouveau mobilier sur la place de la Poste.  
Les deux mobiliers existants seront déplacés à proximité de ceux du conseil départemental (entrée et sortie village).

### **13 - Démission conseiller municipal - tableau du conseil municipal**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite à la démission de M. Averseng, il convient de choisir un nouveau représentant pour la commission électorale.

Monsieur Grosset se porte volontaire et sera proposé aux services de la préfecture pour être membre de la commission électorale.

### **14 - Aide ponctuelle**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### **15 - Questions diverses**

Monsieur le maire rappelle que les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin, un tableau de présence des élus sera transmis avec le présent compte rendu.

Les travaux de la salle polyvalente ont été réceptionnés, des réserves ont été notifiées à 4 entreprises et devront être levées au plus tôt : TGM (lot menuiseries extérieures) – FAUCHE (lot électricité) – BOURRIE (lot chauffage) et VERTIGO (lot charpentes métalliques).

Nous attendons le feu vert des services du SDIS afin d'installer une bâche de 120m3 pour respecter les préconisations de sécurité incendie et pouvoir ouvrir la salle au public.

Petit rappel : la cérémonie de commémoration du 8 mai **aura lieu le 7 mai 2024 à 11h** au monument aux morts, ceci afin de faire participer les enfants de l'école.

Monsieur Peyrusse explique que des travaux de renforcement du réseau électrique de la commune vont avoir lieu prochainement, des lignes aériennes vont être déposées et d'autres lignes vont être enterrées, une réunion de travaux aura lieu pour déterminer l'organisation et les délais de réalisation.

Monsieur Fosseze présente une étude photovoltaïque réalisée sur la toiture de la salle polyvalente et intégrant de nouveaux panneaux plus performants permettant de maximiser la productivité de l'installation sur les deux pans de toiture. Le calcul montre une rentabilité au bout de 10 ans, ce qui mérite d'être affiné en fonction de la consommation des bâtiments de la commune.

Projet crèche : Monsieur le maire explique qu'un porteur de projet souhaite créer une micro-crèche de 12 places à Saint-Porquier. La commune, en lien avec la communauté de communes et le contrat territorial global qui intègre la question de la petite enfance sur le territoire, est intéressée par le projet.

La CAF subventionne les porteurs de projets ainsi que les communes dans les investissements liés à la petite enfance, il reste encore à définir l'endroit qui pourrait accueillir cette structure sur la commune.

La séance est levée à 22h45

Le Secrétaire de séance,



Fait à SAINT PORQUIER  
Le Maire,